

Jeux paralympiques : de la rééducation des blessés de guerre à la célébration de la diversité

mercredi 28 août 2024, par [FEREZ Sylvain](#), [RUFFIE Sébastien](#) (Date de rédaction antérieure : 13 mars 2024).

Sommaire

- [Logique médicale persistante](#)
- [Dynamique compétitive](#)
- [Rapprochements progressifs](#)
- [Un désir de pratiquer comme](#)

Pour la première fois, les Jeux olympiques et paralympiques [ont un seul et unique logo](#). Toutefois, si, selon les dernières informations sur le sujet, chaque événement devrait avoir sa cérémonie d'ouverture et de clôture, le paralympisme et l'olympisme semblent plus étroitement associés que jamais.

Pourtant cela était loin d'être évident. L'histoire des Jeux paralympiques est complexe, posant la question de la définition du handicap. À partir de Jeux sportifs uniquement organisés pour des personnes blessées de la colonne vertébrale en fauteuil roulant (créés en 1948), ils concernent peu à peu, à partir des années 1970, des personnes ayant d'autres types de déficiences.



En 1962, la délégation française s'apprête à défiler lors de l'ouverture des Jeux de Stoke Mandeville. Fédération française handisport, [CC BY-SA](#)

La forme retenue pour les épreuves parisiennes de cet été avec 22 parasports (les sports au programme des Jeux paralympiques) résulte d'un long processus [qui commence le 29 juillet 1948](#),

quand est donné à Londres le coup d'envoi de la XIV^e olympiade. À cette date, le [neurochirurgien Ludwig Guttman](#) organise à l'hôpital de Stoke Mandeville tout proche une compétition de tir à l'arc entre 16 blessés de la colonne vertébrale en fauteuil roulant, vétérans de la Seconde Guerre mondiale.

D'origine allemande, Guttman est l'inventeur de pratiques rééducatives à partir de jeux sportifs. Au fil des années 1950, ses Jeux de Stoke rassemblent de plus en plus de participants et commencent à s'internationaliser. Réservés aux paralyés en fauteuil roulant, ils se tiennent chaque été au sein de l'enceinte hospitalière. En 1952, ils accueillent une délégation néerlandaise, avec 5 compétitions au programme : tir à l'arc, netball, javelot, tennis de table et billard ; la natation fait l'objet de démonstrations. En 1953, des [Français, Australiens, Canadiens, Finlandais, Israéliens et Sud-Africains rejoignent l'événement](#).

Ces Jeux de Stoke continuent de s'inscrire dans une logique rééducative et Guttman organise à cette occasion un congrès médical annuel [sur les avancées dans le traitement des blessés de la colonne vertébrale](#).

Logique médicale persistante

C'est leur délocalisation à Rome en 1960, dans la foulée des JO, qui va partiellement changer la donne. Si la dimension sportive s'affirme davantage, ils restent inscrits dans l'univers de la rééducation des blessés de la colonne vertébrale. Cette délocalisation est rendue possible grâce aux liens entre Ludwig Guttman et Antonio Maglio, un confrère italien qui a fondé un centre de rééducation pour paraplégiques proche de la capitale italienne. 400 sportifs, tous en fauteuil, originaires de 23 pays, concourent dans huit disciplines. Bénéficiant des infrastructures olympiques, ils quittent l'univers hospitalier, mais restent encadrés par une logique médicale. En témoignent les ministres venus soutenir les sportifs. Ces « Jeux para-olympiques » s'ouvrent en présence du ministre de la santé italien mais sans le ministre des sports. Ce sera la même chose quatre ans plus tard à Tokyo. Reste qu'une dynamique est alors enclenchée : elle aboutira en 1989 à la création du Comité international paralympique (CIP).

[Plus de 85 000 lecteurs font confiance aux newsletters de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. [Abonnez-vous aujourd'hui](#)]

Les Jeux paralympiques désignent alors un événement reconnu par le CIO impliquant des athlètes ayant divers types d'incapacités (en réalité « capable autrement »). Le para ne signifie plus « pour les paralyés », [mais « parallèles » aux Jeux olympiques](#).

Mais avant d'en arriver là, bien des querelles devront être dépassées.

Dynamique compétitive

En effet, dans les années 60, des voix s'élèvent en faveur de l'ouverture aux amputés et aux aveugles, ce que désapprouve la fédération de Stoke qui reste centrée sur le sport en fauteuil roulant des personnes blessées de la colonne vertébrale. En 1964 à Tokyo, une rencontre sportive « tous handicaps » a lieu, en marge des Jeux para-olympiques, pour les non paralyés. En 1968, les Jeux para-olympiques ont lieu à Tel-Aviv et restent encore réservés aux seuls paralyés en fauteuil. Cependant, peu à peu l'objectif initial de rééducation cède la place au désir de se rapprocher du schéma compétitif olympique et de l'image du champion.

Bien que Guttmann soit opposé à cette perspective compétitive pour tous les types de déficience, l'objectif des athlètes et de certaines fédérations nationales – dont la France – s'oriente inexorablement vers la mise à distance de la tutelle médicale afin de se rapprocher de l'univers sportif et de ses instances nationales et internationales.

Rapprochements progressifs

Les années 1970 confirment ce basculement, les compétitions accueillant progressivement de nouveaux types de déficiences en catégorisant les athlètes selon leurs capacités.

Il s'agit de permettre leur participation, tout en assurant l'égalité des chances et la logique compétitive du sport. Ainsi, l'intégration de nouveaux sportifs dotés de caractéristiques spécifiques implique une réflexion sur la mise en place de classifications fonctionnelles au regard de leurs capacités et de l'incidence qu'elles ont sur leurs performances.

En 1972, lors des Jeux paralympiques de Heidelberg (les JO se déroulent à Munich), les déficients visuels sont autorisés à participer [à des épreuves d'exhibition en goalball](#) et au 100 mètres sprint. Parallèlement, des amputés entrent sur le stade pour manifester leur mécontentement, comme le rappelle feu [l'entraîneur d'athlétisme Christian Paillard](#) de la fédération française : « Qu'est-ce que je vois arriver ? Des amputés avec de grandes banderoles ! Ils ont fait un sit-in sur la piste en disant : « Nous aussi, on veut participer aux Jeux ! »

Il faudra attendre quatre années supplémentaires et les Jeux de Toronto en 1976 pour qu'amputés et déficients visuels soient officiellement autorisés à concourir. Soucieuse de visibilité, chaque catégorie de handicap fonde sa propre fédération internationale et en 1982, un comité (ICC) est créé pour les coordonner et opérer un rapprochement avec le Comité international olympique (CIO).

Aux JO de Los Angeles en 1984, des épreuves en fauteuil hors compétition figurent au programme, dans le but de promouvoir le sport pour handicapés. Cette première représentation des pratiques paralympiques lors des Jeux olympiques provoque la colère des amputés qui se sentent exclus. Elle fait planer un risque de scission sur le mouvement.

Malgré une situation de crise, les Jeux paralympiques sont maintenus en 1984, mais ils scindés en deux : les sportifs en fauteuils concourent à New York, et tous les autres à Stoke. En 1986, deux fédérations internationales s'agrègent au mouvement : celle des sportifs sourds et celles pour les sportifs ayant des déficiences intellectuelles.

Plus de deux décennies après Tokyo (1964), les Jeux de Séoul (1988) sont l'occasion de réunir de nouveau les JO et les Jeux paralympiques sur un même site. Du jamais vu depuis 1964.

En 1989, la création du Comité international paralympique (CIP) achève l'alignement sur l'olympisme et la projection vers un événement unique organisé en partenariat avec le CIO : les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) se tiendront désormais obligatoirement sur le même site. Cette obligation ne sera finalement appliquée qu'à partir de 1996 à Atlanta, les Jeux paralympiques de 1992 se déroulant à la fois à Barcelone (pour les déficients physiques) et à Madrid (pour les déficients intellectuels), alors que les JO se tenaient à Barcelone.

Un désir de pratiquer comme les autres

Le mouvement d'intégration n'est pourtant pas achevé et reste un motif de tensions. En 1995, la

fédération des sportifs sourds fait le choix de se retirer pour préférer une pratique entre personnes sourdes affirmant leur culture singulière, ou, pour les plus performantes, au sein des JO. Les sourds n'ont finalement jamais participé aux Jeux paralympiques.

Parallèlement, si des déficients intellectuels intègrent pour la première fois les épreuves paralympiques en 1992, leur participation n'est pas sans poser problème. Lors du tournoi de basket-ball de Sydney (2000), il s'avère que plusieurs joueurs de l'équipe espagnole ayant remporté le tournoi n'ont en réalité pas de déficience cognitive. La médaille d'or est restituée et, ne sachant pas comment assurer une sélection fiable de ce type de sportifs, le CIP suspend leur participation. Il faudra attendre Londres (2012) pour qu'ils soient réintégrés.

Le désir de pratiquer « comme les autres » produit une force agrégative qui conduit peu à peu à rompre le lien avec le monde médical. L'aspiration à la norme oblige, paradoxalement, à inventer des épreuves adaptées dans lesquelles chacun peut mettre en valeur ses capacités.

Sylvain Ferez, Maître de conférences (HDR), sociologie, Université de Montpellier et Sébastien Ruffie, Professeur des Universités en sciences sociales, Université des Antilles

< !—> <http://theconversation.com/republishing-guidelines> —>

P.-S.

- The Conversation. Publié : 13 mars 2024, 16:57 CET.

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons. Lire l'[article original](#).

- Sylvain Ferez, Université de Montpellier et Sébastien Ruffie, Université des Antilles

Sylvain Ferez est directeur du laboratoire « Santé, éducation, situations de handicap » (Santésih) de l'université de Montpellier depuis 2015. Au sein de ce dernier, il anime trois programmes de recherche en lien avec la structuration du para-sport, l'effet de la chirurgie de l'obésité sur les trajectoires sociales et la participations sociale des personnes atteintes de mucoviscidose. Il est également chargé de mission du CNRS Sciences humaines & sociales pour le pilotage du réseau prospectif « Sports et Sociétés ».

Thématiques de recherche :

Vécu du VIH et de la mucoviscidose, rapport au corps et participation sociale ;

Handicap, santé, mobilisations associatives et collectives ;

Chirurgie de l'obésité et trajectoires sociales.

- Sébastien Ruffie. Professeur des Universités aux Antilles, je travaille principalement sur les processus d'inclusion et d'exclusion des personnes malades chroniques ou déficientes en portant une attention particulière aux usages du corps sportif et sur des organisations sociales, médico-sociales et sportives.

- Nous croyons à la libre circulation de l'information

Reproduisez nos articles gratuitement, sur papier ou en ligne, en utilisant notre licence Creative Commons.

- The Conversation est un média indépendant, sous un statut associatif. Avec exigence, nos journalistes vont à la rencontre d'expert•es et d'universitaires pour replacer l'intelligence au cœur du débat. Si vous le pouvez, pour nous soutenir [faites un don](#).